Beynat impliquée et concernée par le Téléthon

Même si cette année la commune de Beynat ne sera pas comme en 2017 au cœur des animations du téléthon, (en tant que ville départ et surtout avec le défi national des écharpes), et qu'elle ne proposera pas de programme pour le Week end, elle n'en demeurera pas moins impliquée et concernée par cette édition.

Tout d'abord, le vendredi 7 décembre à 14h à la mairie, avec la passation du flambeau entre les responsables locaux et ceux de la commune de Saint-Viance, désignée ville «départ » cette année

Ensuite, le vendredi soir avec l'implication des bénévoles des associations du judo et du théâtre, qui dans le cadre de leur « Noël » organisé conjointement, proposeront aux parents et proches une vente de crêpes au profit de l'AFM.

Le samedi matin, des membres de l'atelier « recyclage des écharpes » se rendront à Saint-Viance pour tenir un stand. Elles y exposeront des objets fabriqués tout au long de l'année et plus particulièrement des chaises aux assises subtilement relookées. Elles feront une démonstration de leur talent de créatrices, prendront d'éventuelles commandes et accepteront bien sur les dons. Une remise officielle de chèque concernant l'ensemble des ventes faites en 2018 aura lieu dans les jours qui suivront le téléthon.

Enfin, soulignons aussi que le syndicat des pâtissiers de la Corrèze a reversé la somme de 450 € à l'AFM, suite à la vente de parts de gâteaux à l'occasion de la foire à la châtaigne du 21 octobre dernier à Beynat.

Renseignements : 05 55 85 97 82